

## Communiqué de presse

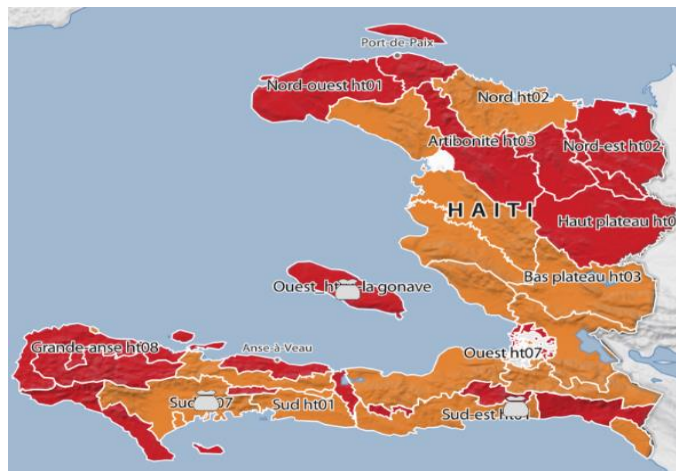
Mars 2023

### **Haïti : 4,9 millions de personnes sont en insécurité alimentaire et nécessitent une aide humanitaire d'urgence.**

Les résultats de la mise à jour de l'analyse projetée du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) indiquent que 4,9 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aigüe et nécessitent urgemment une assistance humanitaire pour la période de mars à juin 2023. Une hausse de 48% à 49% est enregistrée par rapport à la projection. Elle est la résultante d'un ensemble de facteurs : la flambée des prix liée à la forte volatilité de la gourde par rapport au dollar américain, l'expansion de la violence des gangs qui paralyse de plus en plus les activités économiques dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, dans la péninsule Sud et dans une bonne partie du Grand Nord, les faibles performances des campagnes agricoles d'automne et d'Hiver, la résurgence de l'épidémie du choléra et la baisse de l'aide humanitaire.

Quinze (15) zones sur trente-deux (32) analysées se retrouvent dans une situation critique (phase 4 de l'IPC ou phase d'urgence). Les ménages y sont en proie à des déficits alimentaires extrêmes, malgré le recours à des stratégies de survie irréversibles. Il s'agit principalement des zones du grand Sud affectées par le séisme du 14/08/21 (4 parmi les 9 zones analysées), le Haut Plateau et ses prolongements dans le Nord et l'Artibonite, le Nord-Est, le Nord-Ouest, la Gonâve et 3 communes de la zone métropolitaine les plus affectées par les activités de gangs armés (Cité Soleil, la commune de Port-au-Prince, plus précisément les quartiers les plus précaires et la commune de Croix-des-Bouquets).

La situation extrême qu'on a connue, pour la première fois en Haïti, à Cité Soleil avec une proportion de ménages en phase 5 (« catastrophe ») s'est améliorée : grâce à une assistance alimentaire d'urgence exceptionnelle. La proportion de ménages dans cette commune, qui était en situation de catastrophe (IPC phase 5), est passée de 5% à 0%. Toutefois, les efforts humanitaires restent et demeurent nécessaires pour prévenir une détérioration de la situation de ces ménages. Les zones Artibonite HT03 et HT04 classées en IPC 3 et plus, faiblement assistées et caractérisées par un taux élevé d'insécurité alimentaire d'environ 50%, en raison de la violence des gangs qui réduit considérablement l'accès de la population aux services de base et aux opportunités de revenus, nécessitent une attention particulière.



En raison de la sévérité de la situation, des actions urgentes sont requises afin d'apporter un soutien à près de 50 % de la population. L'établissement du nexus entre les interventions d'urgence et celles de développement, afin de réduire la vulnérabilité des ménages, est souhaitable. Les ménages agricoles décapitalisés, en raison des chocs économiques, climatiques et des contreperformances des campagnes agricoles antérieures, nécessitent un appui immédiat pour la mise en place de la campagne de printemps 2023. Sinon, cette campagne serait grandement hypothéquée et les conditions de sécurité alimentaire de ces groupes seraient pires.